

## Nouveau protocole de déconfinement du 24 Juin 2020

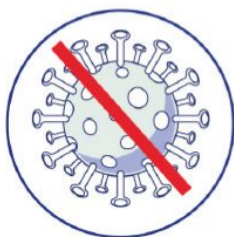


MINISTÈRE  
DU TRAVAIL

Liberté  
Égalité  
Fraternité

COVID-19

### PROCOLE NATIONAL DE DÉCONFINEMENT POUR LES ENTREPRISES POUR ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS



St  
Martins **WEEK**

### ***Nouveau protocole de déconfinement du 24 juin 2020 applicable en entreprise***

Le Ministère du Travail publie ce jour une nouvelle version du protocole de déconfinement.

**Cette version du 24 juin 2020 se substitue à la version mise en ligne le 3 mai 2020, mais également aux 90 guides et fiches métiers co-élaborés par le ministère du travail, les autorités sanitaires, les branches professionnelles et les partenaires sociaux.**

[Accéder aux 90 guides et fiches métiers](#)

**Le Ministère précise que ces derniers n'auront désormais plus de valeur normative et se verront remplacés par une Foire Aux Questions.**

**Ce nouveau protocole introduit des assouplissements dans les règles applicables sur les lieux de travail tout en respectant les consignes sanitaires fixées par le Haut Conseil de la**

**Santé Publique (HCSP).**

Le constat est aujourd'hui dressé d'une situation sanitaire en voie d'amélioration significative. Si cette situation permet d'envisager un nouvel assouplissement des conditions sanitaires de l'activité, elle ne doit pas conduire à relâcher la vigilance face à un risque épidémique qui subsiste comme en témoignent les clusters identifiés depuis la levée progressive du confinement.

Il est divisé en 6 parties distinctes et 3 annexes et apporte des précisions relatives :

1. aux modalités de mise en œuvre des mesures de protection dans l'entreprise dans le cadre d'un dialogue social ;
2. aux mesures de protection des salariés ;
3. aux équipements de protection individuelle (EPI) ;
4. aux tests de dépistage ;
5. au Protocole de prise en charge d'une personne symptomatique et de ses contacts rapprochés ;
6. à la prise de température.

- Annexe 1 : Quelques bonnes pratiques à promouvoir dans la gestion des flux de personnes
  - Annexe 2 : Nettoyage/ désinfection des surfaces et aération des locaux : modalités pratiques
  - Annexe 3 : Les masques

[Télécharger le Nouveau Protocole de Déconfinement](#)

[Accéder au site du Ministère pour plus amples informations](#)